

	VOTRE CONTRAT		
	EXCLUSIVE	SERENITE	CONFORT
Disponibilité			
<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de nous joindre pour toutes urgences (dégât des eaux, coupure de chauffage, ou électrique) : 			
sur numéro privé 7/7 entre 8h et 22h	●		
sur les heures d'ouvertures de l'agence		●	●
<ul style="list-style-type: none"> Gardiennage de clé et remise des clés 24h/24h* 	●	●	●
Visites de contrôle			
<ul style="list-style-type: none"> Visite mensuel de votre bien incluant le contrôle de l'ensemble des éléments techniques : 			
2 visites par mois de 2 heures	●		
1 visite par mois de 2 heures		●	
1 visite par mois de 1 heure			●
<ul style="list-style-type: none"> Visite d'inspection après chaque intempérie 	●	●	
Suivi des interventions			
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de l'installation de nouveaux équipements 	●		
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des interventions d'entretien (dégel, paysagiste, EDF...) ou de dépannage : 			
rendre accessible le bien	●	●	●
accompagnement des entreprises	●	●	
contrôle des prestations effectuées avec compte rendu détaillé	●		
<ul style="list-style-type: none"> Réception et gestion de vos livraisons 			
avec contrôle et mise en place du produits	●		
dépose dans votre bien sans contrôle du produits		●	●
<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de faire établir des devis pour des travaux ou aménagements 	●	●	●
Préparation de votre venue			
<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de votre bien quelques jours avant votre venue, mise en route du chauffage, réalisation du ménage, lits faits à l'arrivée 	●	●	●
<ul style="list-style-type: none"> Préparation de vos courses** 	●		
Maintenance et gestion de votre bien			
<ul style="list-style-type: none"> Interlocuteurs auprès d' EDF, GDF, compagnie des eaux, poste, télécom 	●		
<ul style="list-style-type: none"> Gestion de vos charges courantes : règlement de vos factures de copropriété, des différentes interventions d'entretien 	●		
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des commandes d'énergies (Fioul, gaz, bois de chauffage...) 	●	●	
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un compte rendu de gestion détaillé une fois par an comprenant l'ensemble des interventions et factures, suivi de l'historique de l'année. 	●	●	●

* Prévenir au moins 2 jours à l'avance

** Pour faciliter votre arrivée